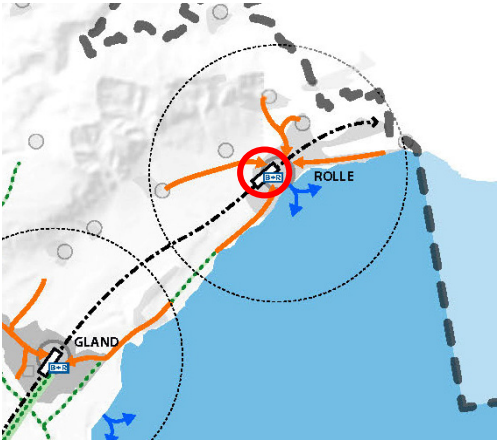





Mesure	12-18	Amélioration de l'accessibilité MD à la Gare de Rolle : passages sous-voies est-ouest/Biguaire/Rupalet	Coût :	5 MCHF
 <p>Schéma d'organisation MD, Echelle d'agglomération régionale, Genève-Rolle, horizon 2030 - extrait (source : schéma d'agglomération 2)</p>		 <p>Accessibilité MD à la gare de Rolle (source : Régionyon)</p>		
<p>Orientation stratégique de la mesure OS3: Desservir les centres régionaux et locaux et leur bassin versant</p>		<p>Type ARE (1^{ère} génération) MD</p>		
<p>Description de la mesure : Cette mesure consiste d'une part à améliorer les passages sous-voies existants dédiés aux mobilités douces (passage de la route des Quatre-communes – tube pour MD, de la Biguaire pour l'accès aux futurs quais, de l'Avenue de la gare pour la sécurité, de Jolimont pour l'accès aux quais, de Wellingtonia à réaménager complètement) pour les rendre plus fonctionnels et agréables pour l'utilisateur. D'autre part il s'agit d'améliorer la structure du réseau de mobilité douce en rabattement sur la gare de Rolle par l'amélioration de l'axe transversal (construction d'une passerelle pour relier le village de Perroy à la gare, amélioration des cheminements existants). Ces mesures s'inscrivent dans le projet de développement/réaménagement urbain autour de la gare de Rolle lié au PSD Rolle-Mont-sur-Rolle.</p>				
<p>Instances concernées (en gras, instance pilote) : Régionyon, commune de Rolle, commune de Perroy, CFF</p>				
<p>Priorité : <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C</p> <p>Argumentaire : Lieu de convergence d'enjeux importants pour la mobilité et le développement urbain, l'amélioration du fonctionnement de la plateforme multimodale est indispensable pour parfaire le dispositif de coordination entre densification et desserte en transports publics mise en place dans le District. Ces aménagements participent à la logique de rabattement des pendulaires sur le réseau ferroviaire structurant avec le souci de rééquilibrage des modes de transport. (CE1) La mesure vise à renforcer le caractère urbain de la plateforme d'échange modal et de rencontre sociale que constitue la gare en lien avec le PSD Rolle-Mont-sur-Rolle (CE2). L'amélioration du fonctionnement de la plateforme de la gare de Rolle permettra d'augmenter les parts modales en faveur des transports publics (en lien avec la réorganisation de l'offre de bus dans le District) et des mobilités douces (CE4).</p>				
<p>Échéancier de réalisation : Début des travaux entre 2015 et 2018</p>				